



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

Introduit durant l'année scolaire 2017-2018, le dispositif Devoirs faits est un dispositif permettant aux élèves de disposer d'un temps d'études accompagné pour réaliser les devoirs demandés par les professeurs. Ce dispositif est mis en place en dehors des heures de classe, et dans l'établissement.

Devoirs faits s'adresse à toutes les familles et à tous les collégiens volontaires sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce dispositif, différentes ressources ont été proposées aux équipes éducatives et, notamment, le vademecum à destination des principaux de collège, « tout savoir sur Devoirs faits » disponible sur le site Eduscol. : [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu\\_2017/80/4/vademecum\\_devoirs\\_faits\\_eduscol\\_800804.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf)

Afin de nourrir la réflexion des équipes pédagogiques sur Devoirs faits et de partager les expériences vécues dans les établissements, un séminaire académique a été organisé dans l'académie de Limoges le 11 décembre 2018. La réflexion collective des équipes était articulée autour de quatre questions clés :

- comment faire vivre en établissement une réflexion sur le travail personnel de l'élève ?
- comment motiver et accompagner les élèves dans le dispositif Devoirs faits ?
- comment faire vivre la complémentarité, le travail en classe, dans l'établissement, et à la maison ?
- comment organiser l'établissement pour faire vivre Devoirs faits ?

Ce séminaire a permis de faire un bilan des pratiques en vigueur, des réussites mais aussi de tracer des pistes de progrès.

Le présent document, en complément du vademecum disponible sur le site Eduscol, est établi à partir des réflexions partagées par les différents participants à ce séminaire. Il pourra utilement donner quelques pistes pratiques de mise en œuvre pour Devoirs faits dans l'académie afin que chacun accompagne les élèves dans leur travail personnel quotidien et les aide à mieux réussir dans leur parcours scolaire.



Christine Gavini-Chevet  
Rectrice de l'académie de Limoges  
Chancelière des universités



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

C'est parti !

LES DEVOIRS À LA MAISON, CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE...



AVEC DEVOIRS FAITS, ON PROGRESSE DE JOUR EN JOUR !



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## 1. Principe de pilotage pour une réflexion en établissement sur le travail personnel de l'élève

Les travaux conduits lors de ce séminaire ont permis de dégager plusieurs leviers facilitant le pilotage de ce dispositif :

### Levier n°1 : conseil pédagogique dédié sur ce thème

- Introduction de la réflexion dans le cadre du projet d'établissement dès la prérentrée
  - réflexion sur le contenu du travail personnel
  - réflexion sur les différenciations du travail personnel
  - réflexion sur les méthodes pour apprendre
  - les méthodes pour apprendre
  - les attendus d'une leçon apprise
  - les attendus d'une révision de contrôle, d'exercice
- Interactions au fil de l'eau autour de la coordinatrice ou du coordinateur Devoirs faits
- Enquête auprès des enseignants :
  - genre de devoirs/types de tâches
  - rythme/fréquence
  - modalités de préparation des évaluations
  - attendus spécifiques par discipline (« Apprendre la leçon »)
  - besoins matériels et outils nécessaires
- Questionnaire auprès des élèves : via l'ENT (ce qui permet de disposer de réponses attribuées assez spontanément) ou dirigé en classe
- Questionnaire auprès des accompagnants Devoirs faits
- Questionnaire auprès des familles
- Classeur en salle des professeurs : banque de ressources locales pour les devoirs et pour l'aide aux devoirs, consignes, exercices d'approfondissement.

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## Levier n°2 : conseils d'enseignement

- Choix de manuels notamment
- Explicitation d'une stratégie commune pour les devoirs discipline par discipline

## Levier n°3 : conseils de classes

- Proposition et analyse des résultats du dispositif au cas par cas
- Suggestion de noms d'élèves qui tireraient bénéfice du dispositif

## Levier n°4 : autour des difficultés scolaires

- Groupe de prévention contre le décrochage scolaire
- Réunion parents professeurs
- Analyse des besoins particuliers des élèves

## Levier n°5 : outils et carnets de suivi Devoirs faits gérés par les accompagnateurs et complétés par les élèves

- Alimentation de la réflexion de l'élève, de la famille, des enseignants et des accompagnateurs
- Synthèse des livrets de suivi Devoirs faits réalisée par le coordinateur 15 jours avant les conseils de classe : transmise au conseil de classe (exemples de livret partagé)
- Questionnaire élève par trimestre/avec les parents : bilan des devoirs pour le trimestre (navette famille)

## Levier n°6 : les conseils écoles/collèges

## Levier n°7 : la formation de proximité - formation très appréciée avec Anaïck Perrochon sur les neurosciences

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## 2. Motivation et accompagnement des élèves dans le dispositif Devoirs faits

Dans un premier temps, il peut être intéressant de proposer une phase obligatoire pour tester, puis basculer sur le volontariat. Les enseignants peuvent être sollicités pour « présélectionner » les élèves, selon les difficultés rencontrées en cours. Les équipes doivent distinguer le « volontariat élève » du « volontariat parent ».

### Levier n°1 : créer un cadre d'accueil privilégié

Par exemple :

- ✓ Salle conviviale/« Carré VIP »
- ✓ Renouvellement du mobilier, modernisation du matériel (informatique) et disposition des tables moins traditionnelle
- ✓ Fiches personnelles de suivi Devoirs faits disponibles dans la salle, responsabilisation des élèves, autonomie pour les compléter

L'avantage d'un tiers-lieu, dédié au dispositif, permet une meilleure appropriation par les élèves eux-mêmes, facilitant ainsi leur investissement.

### Levier n°2 : rendre visible le travail effectué au cours des temps de Devoirs faits

Par exemple :

- ✓ Signature des agendas au regard des tâches effectuées et « certifiées »
- ✓ Outils ou livrets de suivi et de communication avec les familles
- ✓ Valorisation du dispositif Devoirs faits par tous les acteurs de la communauté éducative

Le dispositif doit "faire sens" pour l'élève, il doit apporter un bénéfice concret et explicite : il faut donc que l'équipe enseignante **remarque et formalise les changements**.



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## **Levier n°3 : permettre une activité forte pendant les temps de travail**

Par exemple :

- ✓ Mise à disposition d'outils (numériques, de référence, manuels, etc.)
- ✓ Coopération entre élèves : formation d'élèves « accompagnateurs » parmi les élèves en grande réussite de l'établissement
- ✓ Possibilité de se déplacer plus librement pour pousser à plus d'autonomie
- ✓ Donner la possibilité aux élèves de faire les devoirs sur le tableau de la classe (réfléchissent à plusieurs, avec les feutres... tableau parfois utilisé comme brouillon).

## **Levier n°4 : présenter explicitement le dispositif Devoirs faits**

Par exemple :

- ✓ Au moment des réunions de rentrée puis classe par classe
- ✓ Avec des affichages dédiés dans l'établissement et via l'ENT
- ✓ Au cours des dialogues autour des besoins particuliers ou des difficultés scolaires

## **Levier n°5 : en milieu d'éducation prioritaire notamment, valoriser l'intérêt et le temps passé avec les élèves**

Par exemple :

- ✓ En donnant aux élèves le sentiment d'être cocoonés, d'être avantagés, d'être « privilégiés »
- ✓ En étant vigilant concernant les élèves qui sont « contraints » de participer et peuvent briser cet effet
- ✓ En informant les enseignants qui peuvent ainsi donner une valeur positive au dispositif Devoirs faits

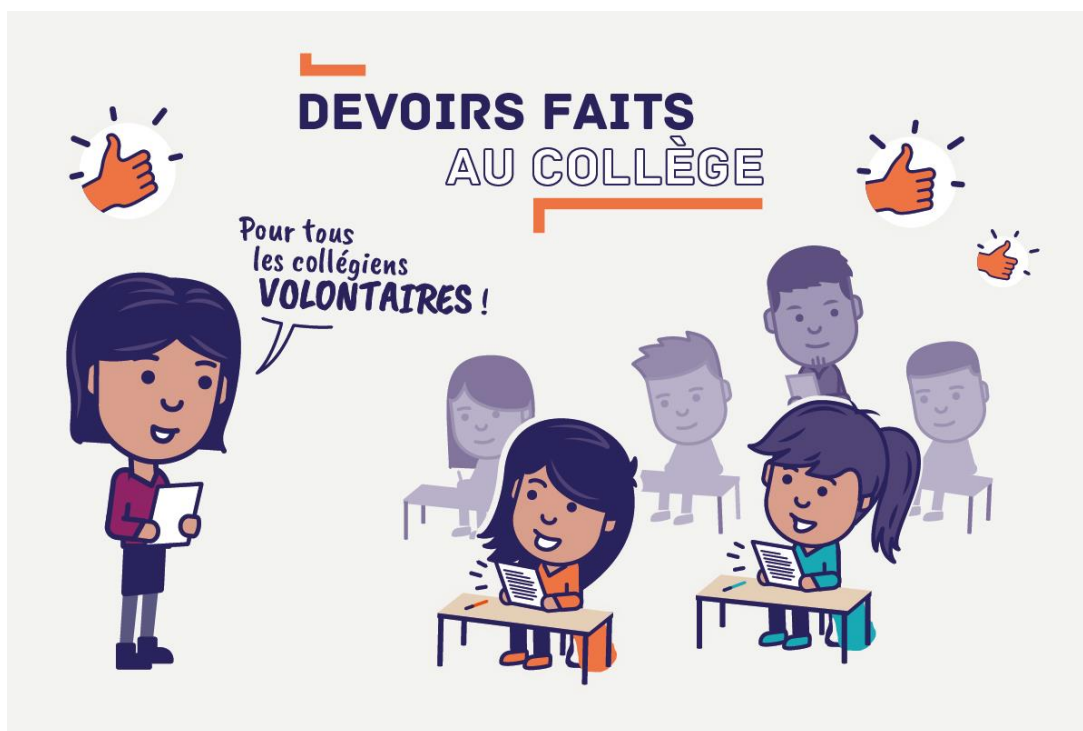
## **Levier n°6 : développer des dispositifs « ouverts » dans lesquels les élèves s'inscrivent quand ils en ont besoin et les professeurs participent en fonction de leurs disponibilités (qui peuvent être variables)**

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

Par exemple :

- ✓ Classes ouvertes au cours de la pause méridienne (lorsque la configuration de l'établissement le permet) ou pendant les créneaux libres dans les emplois du temps
- ✓ Inscriptions « libres » dans des lieux et à des horaires repérés et connus des élèves
- ✓ Organisation en petits groupes, souple et simple
- ✓ Moduler le nombre d'heures hebdomadaires du dispositif en fonction des besoins exprimés par les élèves (en cas de semaines plus ou moins chargées)
- ✓ Suivant le niveau (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>), les attentes élèves peuvent évoluer, il est donc important de proposer un dispositif adapté et adaptable en phase avec leurs besoins : les 6<sup>e</sup> ont besoin d'être encadrés, aidés dans l'organisation... Les 3<sup>e</sup> sont normalement plus autonomes, ils ont besoin d'accéder à des ressources, des méthodes et des lieux de coopération pour des travaux à plus long terme.

**Levier n° 7 : privilégier, lorsque cela est possible, les binômes d'intervenants**



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS



**DEVOIRS FAITS**  
c'est

- Pour tous les collégiens volontaires
- Gratuit
- Après les vacances de la Toussaint 2017
- Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées sous la coordination de l'équipe éducative
- En lien avec les parents
- Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours

Maintenant...

...on a PLUS DE TEMPS pour parler de ce que l'on a fait à l'École.

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

Ministère de l'Éducation nationale - novembre 2017

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## 3. Complémentarité entre travail en classe, dans l'établissement, et à la maison

**Levier n°1 : clarifier, selon le contexte local, les objectifs réels des dispositifs Devoirs faits : il n'est pas toujours possible de garantir, pour tous les élèves, que « les devoirs seront faits intégralement au collège »**

- ✓ Lors des réunions de rentrée avec les parents
- ✓ Dans les documents locaux de présentation des dispositifs

**Levier n°2 : communiquer le plus explicitement et le plus clairement possible avec les parents**

- ✓ Lors des réunions de rentrée et au cas par cas lors des rencontres avec les familles
- ✓ En mettant en avant l'autonomie de l'élève qui demeure responsable de la bonne réalisation de ses devoirs : les élèves doivent demeurer au centre du dispositif

**Levier n°3 : structurer la communication avec les enseignants**

**Levier n°4 : évoquer les dispositifs Devoirs faits au cours des conférences des délégués de classe**

**Levier n°5 : partager dans l'équipe professionnelle les outils et/ou carnet de suivi**

- ✓ Navettes régulières (signatures)
- ✓ Papillons d'alerte dans le casier de l'enseignant quand l'exercice a posé problème

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

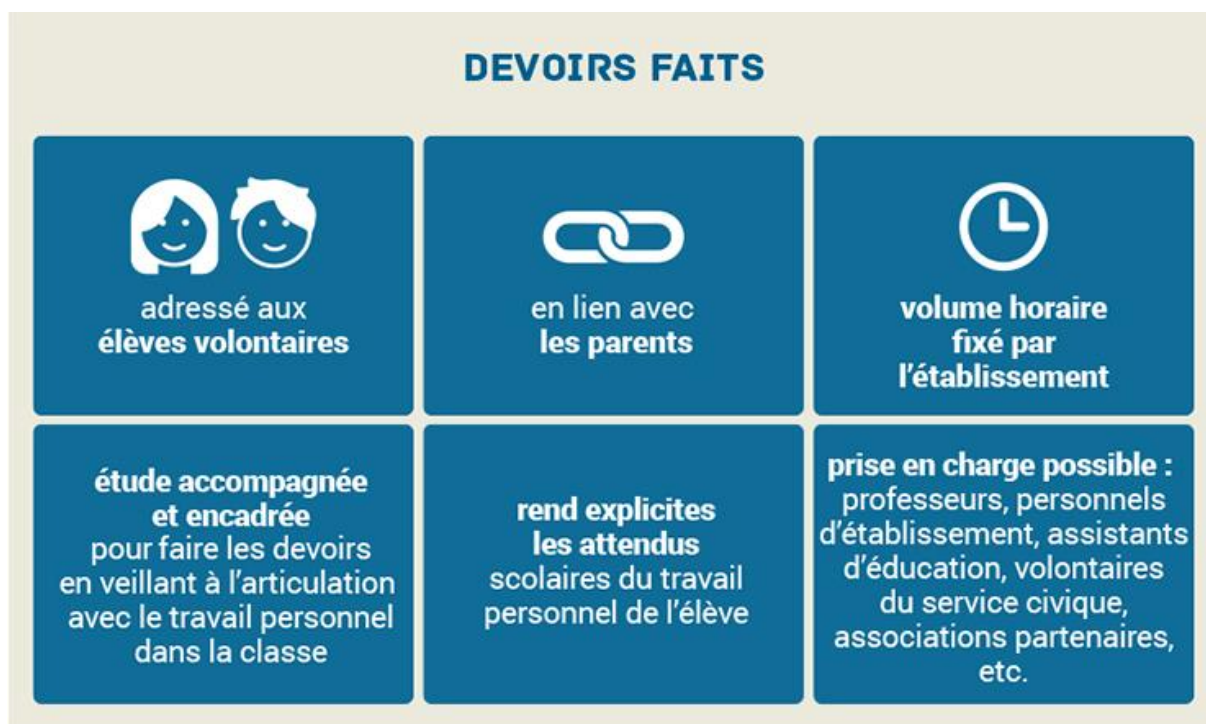
## Levier n°6 : mesurer les progrès liés aux dispositifs Devoirs faits

- ✓ Bilans en amont des conseils de classe notamment

## Levier n°7 : rendre accessible le cahier de texte numérique de tous les élèves pour tous les accompagnateurs pour gagner en efficacité

- ✓ Notamment conférer un profil vie scolaire à tous les professeurs

## Levier n°8 : en Devoirs faits, poser la question aux enfants : « Qu'es-tu capable de faire chez toi seul ?... Nous allons faire le reste ensemble... »



# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## 4. Organisation de Devoirs faits dans l'établissement

Il convient de porter un regard clair et objectif de la situation de chaque établissement autour des principes ci-dessous, un diagnostic facilitera alors la mise en œuvre du dispositif :

- Les besoins des élèves de l'établissement concernant leurs devoirs : le milieu social, les habitudes scolaires, les exigences de chaque enseignant... sont autant de facteurs à prendre en compte ;
- Les moyens dont dispose l'établissement : moyens horaires, salles disponibles, personnel supplémentaire à disposition (services civiques) ;
- Les contraintes de l'emploi du temps : pause méridienne, transports scolaires en zone rurale, ateliers et clubs... qui limiteront les horaires disponibles ;
- La motivation, la compréhension et l'investissement des enseignants : ce sont eux qui prescrivent les devoirs... un travail sur la cohérence pédagogique et l'homogénéisation des pratiques peut être nécessaire.

Une fois le diagnostic autour de ces quatre axes effectué, des leviers se font jour.

### Levier n°1 : motiver l'équipe professionnelle

- Rassurer les acteurs sur leurs places respectives ; clarifier les relations (rappeler que le rôle des accompagnateurs n'est pas d'enseigner à la place du professeur)
- Expliciter l'état d'esprit des temps de Devoirs faits, en rupture avec une relation frontale
- Garantir des petits groupes d'élèves
- Proposer des temps en co-animation quand les accompagnateurs le souhaitent
- Déterminer les modalités de fonctionnement en concertation (conseil pédagogique)
- Préciser le cadre de rémunération, et le bénévolat possible ! (possibilité de le faire acter en CA)
- S'appuyer sur les pratiques existantes dans l'établissement
- Proposer les heures de devoirs faits sur les heures d'ouverture de l'établissement
- Faire valoir l'apaisement du climat scolaire et des relations avec certains élèves

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## Leviers n°2 : proposer des temps « portes ouvertes »

- Notamment quand, en milieu rural, professeurs et élèves sont captifs pendant les pauses méridiennes et les heures de permanence

## Leviers n°3 : recenser méthodiquement les besoins et les souhaits des élèves PUIS croiser avec les possibilités des professeurs

- Mettre en relation « la demande et l'offre » ([www.adopteundevoir.com](http://www.adopteundevoir.com))

## Leviers n°4 : faire apparaître à l'emploi du temps des élèves et des professeurs des créneaux de Devoirs faits

- Intégration des créneaux Devoirs faits lors de la conception des emplois du temps
- Suivi de l'assiduité par la vie scolaire facilité quand le dispositif n'est pas « à la carte » ou que les créneaux ne sont pas en fin de journée

## Levier n°5 : recruter et mobiliser des volontaires du service civique

## Levier n°6 : former les accompagnants et les professeurs

- Formations de proximité sur les difficultés spécifiques, inscriptions aux parcours magistère
- Formation interne concernant les volontaires en service civique, les assistants d'éducation : gestes, postures et méthodes notamment
- Proposer des co-interventions avec les enseignants notamment

## Levier n°7 : intégrer des membres de l'équipe professionnelle élargie et des parents d'élèves

- Problème du choix, de l'agrément et/ou de la formation des parents bénévoles

# VADEMECUM DEVOIRS FAITS

## Levier n°8 : mobiliser des partenaires associatifs

- Attention à travailler en complémentarité : une analyse locale préalable est nécessaire

## Levier n°9 : solliciter l'intervention d'étudiants

- Vigilance concernant les qualifications et les motivations réelles (validation d'unité d'enseignement) : cibler master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)
- Coordination avec les organisateurs du Master pour que les étudiants puissent être libres sur les créneaux Devoirs faits en journée

## Levier n°10 : identifier clairement les lieux

- Salles de cours du collège
- Salles de permanences : réorganisées en îlots par exemple
- Centre de documentation et d'information, bibliothèque, centre de connaissances et de culture
- Salle informatique
- Foyer

Quelques exemples d'organisation :

- Pause méridienne en « décalage » => 1 groupe/1 encadrant de 11h30 à 12h30, 1 groupe/1 encadrant de 12h30 à 13h30
- Horaires après les cours : 17h00-18h00, parfois 18h00-19h00
- Plages horaires dans l'emploi du temps de classes prédéfinies (par exemple, les 6<sup>e</sup>)

**Levier n°11 : se poser la question de Devoirs faits en permettant un accueil ritualisé sur la 1<sup>ère</sup> heure du matin ou 1/2h du matin. Devoirs faits comme temps de relecture des cours de la journée, pour se préparer...**









**Rectorat**  
**13 rue François Chénieux**  
**CS 23124**  
**87031 Limoges Cedex**  
**05 55 11 40 40**  
**[ce.rectorat@ac-limoges.fr](mailto:ce.rectorat@ac-limoges.fr)**  
**<http://www.ac-limoges.fr>**



**@ac-limoges**